ENVIRONMENTAL AND PEACE NETWORK IN AFRICA (EPENA)



MANUEL DE PROCÉDURE DE CIBLAGE ET PRIORISATION DES ZONES D'INTERVENTION ET DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE

Adresse : contact-administration@epena.org

Site de visite : https://epena.org/

2020

ACRONYMES

AGR : Activité Génératrice de Revenu

CFM : Complaints and Feedback Mechanism/Mécanisme de plaintes et feedback

EDS : Enquête Démographique et de Santé

EPNA : Environment and peace network in Africa

EFSA : Emergency Food Security Assessment

FLA : Field Level Agreement

ICSP : Plan Stratégique Pays Intérimaire

IDP : Internally Displaced Person /personnes déplacés

IDMC : Internal Displacement Monitoring Centre

IPC : Integrated Food Security Phase ClassificationMICS

OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

ONG : Organisation Non-Gouvernementale

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PMT : Proxy Mean Test

RCA : République Centrafricaine

r-CSI: reduced-Coping Strategy Index

RDC : République Démocratique du Congo

SCA : Score de Consommation Alimentaire

SCAp : Score de Consommation Alimentaire proxy

SOP : Standard Operating Procedures

VAM : Vulnerability, Analysis and Mapping

1. CIBLAGE ET CONTEXTE HUMANITAIRE COMPLEXE, PROLONGE DE LA RDC

Le contexte humanitaire dans plusieurs pays en voie de développement est une sorte de « nexus », un « continuum », où l'urgence, la réhabilitation et le développement se déroulent concomitamment. Le ciblage dans ce contexte aussi complexe devient un exercice souple et flexible, pour chaque fois s'aligner avec l'efficacité de la réponse dans chaque contexte, selon qu'il s'agit de l'urgence, de la réhabilitation ou du développement.

1.1. Contexte d'urgence

Dans un contexte d'urgence où la réponse humanitaire vise à « sauver des vies et protéger les moyens d'existence », l'agilité de la réponse est un des indicateurs pour mesurer son efficacité. Une réponse qui tarde à venir et qui arrive des mois plus tard après le déclenchement d'une nouvelle crise risque de ne plus s'aligner avec cet objectif et ne plus être efficace. Des populations qui viennent d'être forcées de fuir leurs villages par un conflit, arrivent souvent dans leurs villages d'accueil dans un état de dénuementqui nécessite une assistance dans les 72 heures qui suivent. Pendant ces premiers jours critiques, le ciblage peut être un exercice très flexible, dépendant d'un certain nombre de facteurs, y compris l'accessibilité (par route, par les eaux et les airs), ainsi que la situation sécuritaire et logistique (en termes de quantités d'assistance qui peuvent être acheminées et stockées dans le site des populations affectées dans un laps de temps relativement court). Souvent les acteurs humanitaires sont sous la pression du gouvernement hôte, exigeant une intervention rapide. Un tel contexte ne permet pas un exercice de ciblage bien élaboré, du type « *proxy mean testing* », usant l'approche de recensement (porte à porte), qui normalement prend beaucoup de temps. Parfois l'approche du recensement n'est même pas appropriée car prendrait trop de temps dans un contexte d'urgence poussée. Dans ce cas, le ciblage géographique peut suffire, mais il faut qu'il soit très spécifique, pour mieux identifier la zone qui peut être couverte. Cela a été le cas par exemple à Rutshuru à l'Est de la RDC dans un contexte d'urgence, où les premières attaques rebelles du M23 en 2022 ont occasionné un déplacement interne de la population.

1.2. Distributions générales blanket

Au cours des premières semaines qui suivent l'éclatement d'une crise humanitaire, des distributions générales blanket peuvent être effectuées, en ciblant des zones vulnérables relativement homogènes (ex. villages où on a laperception que la vulnérabilité est répandue de manière homogène). Par exemple la quasi-totalité de la populationprésente des critères de vulnérabilité tels que définis par la communauté concernée au cours des discussions en focus groups ou qu'une évaluation d'urgence indique qu'environ 90 % ou plus de la communauté cible a un score de consommation alimentaire pauvre et limite et qu'une erreur d'inclusion est quasi négligeable. Ces distributions initiales « blanket » peuvent

couvrir une période maximum de trois mois pour permettre à la situation de la zone de devenir relativement stable et aux populations affectées de s'installer et de développer leurs propres stratégies de subsistance.

Les distributions générales blanket devraient aussi être envisagées dans un contexte de tensions interethniques et de pauvreté ou vulnérabilité quasi généralisée, lorsque le ciblage d'une catégorie de la population présente un risque élevé des conflits entre ceux qui vont recevoir l'assistance et ceux qui ne vont pas la recevoir. Cependant, il convient de noter qu'il existe une forte préférence parmi les donateurs et la communauté humanitaire pour mener le ciblage au niveau des ménages chaque fois que possible, pour assurer une utilisation efficace des ressources limitées et pour réduire la dépendance potentielle.

En collaboration avec les partenaires de l'Education dans les situations d'urgences et le Fonds mondial Education Can not Wait, l'appui à l'alimentation des enfants dans les écoles et espaces temporaires d'apprentissage permettra aux enfants de ne pas interrompre leur éducation qui est un investissement nécessaire au développement du Capital Humain. Le maintien à l'école peut aussi contribuer à la cohésion sociale, la lutte contre le travail des enfants, leur recrutement par des milices armées et les mariages précoces des jeunes filles.

Dans ce contexte d'urgence (e.g. arrivée d'un large nombre des réfugiés ou déplacés internes), les premières listes des bénéficiaires pourraient être obtenues auprès des institutions de l'Etat (ex. DGM) ;de l'OIM ; des organisations religieuses et des ONGs présentes dans le milieu qui récit ces réfugiés ou déplacés internes. Cependant, une vérification de ces listes auprès des représentants ou comités des réfugiés ou déplacés internes, qui connaissent mieux les membres de leurs communautés, aiderait à réduire les risques d'erreurs d'inclusion ou d'exclusion.

1.3. Crises prolongées

Dans une situation de crise prolongée (comme c'est souvent le cas de plusieurs crises en RDC) où des évaluations de suivi post distributions (Post Distribution Monitoring-PDM) montrent que la situation est devenue relativement stable et qu'une partie de la communauté cible a développé des mécanismes de survie, l'approche *proxy-mean testing* peut être utilisé pour identifier les ménages les plus vulnérables qui vont continuer à bénéficier des distributions générales. Les PDM pourrait également montrer que la proportion des ménages vulnérables a fortement diminué (% des ménages avec SCA pauvre et limite a diminué), suggérant que la situation de sécurité alimentaire s'est globalement améliorée et qu'une proportion de la population cible a pu renforcer sa capacité de couvrir une grande partie de ses besoins alimentaires grâce à ses propres stratégies de survie (très faible rCSI).

Dans un tel contexte une enquête de vulnérabilité, du type « porte à porte » est à recommander, sauf dans

des cas exceptionnels typiques des situations d'urgence qui demandent de la flexibilité. Les résultats de cette enquête permettraient d'identifier les ménages vulnérables qui continueraient à bénéficier des distributions générales (cash ou vivres) et ceux qui seraient orientés vers d'autres types d'assistance (exemple : appui aux moyens d'existence, principalement des activités agricoles), visant le renforcement de la capacité de l'autonomisation des ménages concernés.

1.4. Contexte de réhabilitation

Ce contexte est caractérisé par le retour des populations déplacées dans leurs villages d'origines où ily a un besoin de réhabilitation des infrastructures communautaires de base (routes, marchés, écoles, centres de santé, puits d'eaux, etc..) et où les populations retournées ont besoin d'un appui pour la relance de leurs activités de moyens d'existence interrompus par le déplacement forcé. Ici les territoiresen phase 3 & 4 de l'IPC seront ciblés comme zones d'intervention.

Dans pareil contexte, une assistance ciblant les ménages impliqués dans les activités de moyens d'existence, principalement l'agriculture, est recommandée. Par ailleurs un auto-ciblage visant les personnes qui sont intéressées à participer dans les activités de réhabilitation des infrastructures communautaires (ex. routes, centres de santé, écoles, etc..) peut être envisagé. Dans ce contexte, l'engagement des ménages à participer à ces activités constitue le critère principal de ciblage (auto-ciblage). Toutefois un ciblage porte à porte peut être réalisé dans la mesure où les ressources disponibles ne peuvent permettre de couvrir tout le monde. Dans ce cas, d'autres critères doivent être ajoutés à l'enquête porte à porte afin de discriminer entre les ménages recensés.

L'assistance en vue de la réhabilitation peut viser une communauté relativement stable, ayant auparavant bénéficié d'une assistance inconditionnelle d'urgence et pour laquelle des données existent (par exemple, les PDMs). Ces données existantes peuvent permettre la définition des critères de vulnérabilité, si nécessaire.

Dans ce contexte, l'appui aux cantines scolaires permet aussi d'encourager la scolarisation des enfants,tout en luttant contre le travail des enfants, le recrutement de ces enfants dans les milices et le mariageprécoce des filles.

1.5. Contexte de développement

Les activités de résilience et d'alimentation scolaire sont les seules qui peuvent être considérées présentement comme « activités de développement » soutenues par le EPNA et ses partenaires. Ces activités concernent à la fois l'appui aux petits exploitants agricoles, les activités de création des biens (FFA), et les cantines scolaires.

Ici les zones (territoires) plus stables constituent une porte d'entrée pour des activités de résiliences – normalement les zones n'ayant pas subi des mouvements de populations significatives pendant les deux à trois dernières années. Dans ces territoires, EPNA devrait se focaliser sur les villages qui bénéficiaient

auparavant d'une aide d'urgence ou de réhabilitation, afin d'assurer une continuité de soutien à ces populations, leur permettant de devenir plus autonomes et d'échapper des cycles de pauvreté. Être un petit exploitant agricole, membre d'une organisation paysanne dans la zone cible est le critère prépondérant de ciblage au niveau des ménages, en ce qui concerne les activités de résilience visant l'appui aux petits exploitants agricoles. En ce qui concerne les cantines scolaires, l'assistance cible les enfants de l'âge primaire fréquentant une école publique dans la zone cible.

2. ETAPES DU CIBLAGE ET DE LA PRIORISATION

1. Identification d'une base de données représentative de la région en question
2. Identification des variables dans l'analyse de régression (simple à collecter)
3. Produire une analyse de régression pour identifier les variables et les poids qui sont des prédicteurs de l'insécurité alimentaire
4. Elaborer un questionnaire rapide sur la situation de l'insécurité alimentaire des ménages des villages identifiés axé sur ces variables
5. Mener une enquête de recensement (dans la mesure du possible) auprès des ménages du villages identifiés, où ces variables sont collectées
6. Effectuer des focus group en même temps que l'enquête, afin de recueillir les réactions de la communauté sur les critères de vulnérabilité
7. Analyser les données quantitatives à l'aide de poids de régression pour construire un RS de substitution pour les ménages regroupés en 4 catégories,2catégories = bénéficiaires

7b. En cas des ressources limitées, utiliser la pire catégorie 1 (dans ce cas il s'agit de priorisation et non ciblage)

8. Examiner les résultats des FGD, ces critères sont-ils déjà pris en compte dans le quantificatif.

Produire les listes finales des bénéficiaires pour l'unité programme

2.1. Premier ciblage géographique

De manière générale, la cartographie de l'insécurité alimentaire de la zone d'intervention est établie à travers les analyses IPC, qui est l'outil principal utilisé pour la détermination de la zone(territoire) à prioriser pour des interventions humanitaires, y compris l'assistance alimentaire. Les territoires ou zones de santé qui ont été classifiés en phase 3 et 4 de l'IPC sont ceux à prioriser pourlesdites interventions. Pour les interventions de nutrition, le protocole national devrait être suivi, qui a des seuils de MAG et les critères d'admission aux centres de santé. Plus de détails sur le protocole national de nutrition dans les pays d'intervention sont disponibles au Bureau de ENVIRONMENT AND PEACE NETWORK IN AFRICA (EPENA) ou peuvent être obtenus au bureau de l'unité nutrition du Pays concerné.

2.2. Deuxième ciblage géographique

Cependant, pour les territoires ou zones de santé assez vastes, une deuxième priorisation est nécessaire - au sein des territoires ou zonesde santé priorisées, visant à identifier le village/localité ou la communauté spécifique (ex. refugiés, IDP,etc.) à cibler pour l'intervention. Pour ce faire, les villages ayant une plus grande proportion des groupesvulnérables, y compris les réfugiés, les déplacés internes, les victimes d'inondations, etc., sont à prioriser pour l'assistance comparativement aux autres villages du même territoire ou zone de santé où l'ampleur des groupes vulnérables n'est pas aussi importante. Pour réaliser ce deuxième ciblage, les staffs de EPNA doivent d'abord utiliser des données secondaires disponibles pour identifier les zones plus restreintes à cibler.

Pour trianguler les données secondaires, et/ou si les données disponibles sont limitées, il faut aussi avoir des consultations avec diverses parties prenantes (les autorités locales, les acteurs du secteur de sécurité alimentaire et société civile présents dans la zone). Une variété de parties prenantes peut fournir des données qualitatives et quantitatives fiables qui peuvent être combinées pour sélectionner des zones plus spécifiques.

Pour éclairer ce deuxième ciblage géographique, un processus de cartographie participative communautaire est également une option. Une fois le premier niveau de ciblage géographique terminé,EPNA et ses partenaires impliqués dans le processus de ciblage, peuvent consulter les communautésconcernées par ce ciblage pour dessiner une carte, identifiant les zones spécifiques qui ont été les plustouchées par la crise et / ou les zones à plus forte vulnérabilité sous-jacente. Ces cartes peuvent être unoutil clé dans un processus de ciblage plus raffiné.

En plus, dans plusieurs localités les Sous-Bureaux et/ou les Bureaux de Terrain s'appuient sur le système d'alertes humanitaires. Celui-ci indique s'il y a eu une éruption de conflit, un déplacement soudain de population, des inondations, etc. ce qui généralement déclenche une évaluation rapide et informe le ciblage géographique

Dans le cas des réponses non liées à des situations de choc ponctuel, prioriser une approche globale visant à

couvrir tous les villages d'une zone au préalable priorisée au regard des analyses de sécurité alimentaire (EFSA, IPC, etc). Un recensement exhaustif des villages de cette zone devra être réalisé aupréalable pour garantir une bonne planification de l'activité de recensement porte à porte des ménages.Les résultats des autres évaluations de sécurité alimentaire, qu'elles soient approfondies (ex. Emergency Food Security Assessments-EFSA) ou rapides (évaluations inter-agence lors de l'éruption d'une nouvelle crise) peuvent également servir d'outil de ciblage ou priorisation d'une zone (territoire, zone de santé et village) d'intervention. Il convient de noter que pour les programmes de nutrition, le protocole national (mentionné ci-dessus) doit être suivi de près. Pour le ciblage des programmes des cantines scolaires, une approche différente doit être suivie pour affiner l'identification des zones et l'identification des écoles, ce qui peut inclure l'analyse des variables de l'éducation telles que les taux de scolarisation, d'abandon et de diplomation, en plus de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

2.3. Identifier les ménages bénéficiaires : Établir des critères de vulnérabilité

- Une fois la zone d'intervention clairement établie, le processus d'identification des ménages à assister commence par la détermination des critères de vulnérabilité sur base desquels les ménages seront sélectionnés comme bénéficiaires potentiels de l'assistance. Ces critères permettent d'élaborer un questionnaire qui aidera à collecter les données des ménages dans la zone concernée à travers une enquête de vulnérabilité, conduite de porte à porte.

 Deux approches peuvent être utilisées pour établir les critères de vulnérabilité : l'approche quantitative et l'approche qualitative. Cependant il est préférable d'utiliser une combinaison des deux. Pour s'assurer que les informations qualitatives peuvent informer la sélection des ménages, il est préférable que cette étape puisse être menée avant l'enquête ménage.

Assistance Humanitaire : Basée sur la Vulnérabilité

L'assistance humanitaire devrait être fournie en fonction des besoins. Tout ciblage basé sur le statut (par exemple, déplacé ou retourné) crée des possibilités de fraude et peut contribuer aux tensions communautaires.

Cela peut être nécessaire dans les premiers jours ou semaines après un déplacement ou une urgence soudaine, mais devrait être remplacé par un ciblage basé sur la vulnérabilité

Dans toute situation nécessitant une assistance continue, il est donc recommandé que les exercices de ciblage de EPNA soient fondés sur une analyse de la vulnérabilité ; l'assistance basée sur le statut est **à éviter.**

2.3.1. Sensibilisation des autorités et communauté

Avant de commencer le processus de ciblage, il est important de sensibiliser la population, ainsi que les autorités locales, surla procédure de ciblage et les implications pour la communauté, en particulier pour les ménages bénéficiaires et surtout pour ceux qui ne recevront pas d'assistance. Lorsqu'il s'agit des critères quantitatifs, usant des approches complexes et difficiles à comprendre tellesque le proxy-mean testing, une stratégie de sensibilisation de la communauté visant la compréhension des mécanismes de sélection de bénéficiaires doit être efficacement mise en place par EPNA et ses partenaires. Le déficit de

communication, conduisant souvent à un manque de compréhension par la communauté ciblée par l'assistance, peut créer des problèmes de protection (*do no harm*) pour les ménages qui seraient sélectionnés pour l'assistance.

2.3.2. L'approche qualitative

Les critères qualitatifs sont établis par la communauté concernée à travers des discussions en focus group. La discussion consiste à obtenir un consensus de la communauté sur ce qu'elle considère ou perçoit commecritères de vulnérabilité les plus importants. Exemples des critères qualitatifs : un ménage qui vit principalement de l'agriculture et qui a perdu presque toute sa production agricole détruite par desinondations, la sècheresse ou l'invasion des criquets ; un enfant seul ou chef de ménage (cas des réfugiés ou déplacés) ; un vieillard seul ou chef de ménage ; des enfants, femmes enceintes et allaitantes malnutris ; une veuve chef de ménage ; des personnes avec handicap physique ou mental dans l'incapacité de mener une activité économique, etc. Les critères choisis devraient permettre d'identifier facilement les ménages vulnérables à travers un exercice de porte à porte dans la zone priorisée.

Les consultations avec la communauté sont essentielles dans le processus de ciblage, par conséquent elles doivent être incluses dans toutes les enquêtes de ciblage.

Comme indiqué ci-dessus, il est préférable d'effectuer cette étape qualitative avant de mener l'enquête auprès des ménages, pour garantir que ces caractéristiques ont été incorporées dans le questionnaire.

2.3.3. L'approche quantitative

- **Méthodologie**

Cette approche utilise le *Proxy Means Testing* (PMT) comme démarche méthodologique pour établir les critères de vulnérabilité sur la base desquels les ménages sont sélectionnés pour bénéficier de l'assistance alimentaire. Ce guide ne fournira pas une explication étape par étape de la façon de faire le PMT, cependant pour plus amples informations sur le PMT et son fonctionnement veuillez consulter le Guide de ciblage des bénéficiaires des activités du EPNA en RDC de 2018. Referez-vous à l'Annexe 1 pour un exemple détaillé des étapes de PMT. Des critères sont scientifiquement sélectionnés à partir d'une enquête de base par des méthodes statistiques.

- **Reference**

Par exemple, dans le cadre du ciblage basé sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire enRDC, les critères sont élaborés à partir d'une analyse de régression faite en utilisant des enquêtes représentatives (exemple

des EFSA) menées préalablement dans la zone considérée pour l'intervention, constituant à cet effet une situation de référence. Dans le cas ou EPENA fait une intervention dans une zone sans référence (aucune étude préalable), les staffs seront obligés d'utiliser une méthodologie qui n'est pas PMT, et pourrait simplement utiliser quelques indicateurs de sécurité alimentaire couplés avec les autres critères qualitatifs.

- **Critères**

Étant donné que cet exercice vise les ménages en insécurité alimentaire, la **variable dépendante** dans l'analyse de régression est le Score de Consommation Alimentaire (SCA) des ménages. Si le EPENA considère de faire le ciblage pour l'assistance multisectorielle, ou pour identifier les ménagesqui recevront l'assistance de plusieurs agences, l'analyste peut considérer l'utilisation de dépenses parpersonne comme la variable dépendante, qui va servir à l'identification des ménages pauvres, au lieu de seulement en insécurité alimentaire.

Les résultats de la régression économétrique produiront une liste de critères pondérée. Ces pondérations issues de l'analyse économétrique sont capitales et nécessitent de ce fait d'être définies à la suite d'uneanalyse très rigoureuse. L'analyste devra s'assurer du respect des critères de qualité [3] d'une telle analyse économétrique.

[2] La régression est une analyse ayant le but d'estimer une éventuelle relation fonctionnelle entre la variabledépendante et les variables indépendantes.

[3] Qualité de la régression linéaire : Adjusted R squared (qualité du modèle), Test de Durbin-Watson (indépendance des résidus), Significativité du test de Fisher, Significativité des coefficients pour chaque variable

Avec ces résultats, une enquête plus rapide peut être conduite, avec l'objectif de générer le SCA -proxyà partir de variables indirectes pondérées. Il est à noter qu'il s'agit de déterminer la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et non de mesurer directement l'insécurité alimentaire, ce qui est beaucoup plus complexe requérant plus d'informations à collecter et donc demandant plus de temps. Ainsi le SCA qui est généré à partir de cette approche est un score de consommation alimentaire proxy (SCAp). Ce scoreest différent du SCA qui est généré à partir des groupes d'aliments consommés par le ménage au coursdes sept jours qui ont précédé une enquête.

Parmi les critères qui devraient être inclus dans la construction du SCAp, qui sont des **variables indépendantes,** permettant de construire un modèle de régression -outre que des facteurs prédicteursde l'insécurité alimentaire-, on peut citer les suivants :

- ✓ Les caractéristiques sociodémographiques des ménages (ceux qui ont un impact statistiquement significatif sur la consommation alimentaire des ménages) sont par exemplele sexe du chef de ménage

et le statut matrimonial du chef de ménage ;

- ✓ Le niveau d'instruction du chef de ménage (l'enquête de référence a montré que plus le chef de ménage est instruit moins il est vulnérable à l'insécurité alimentaire) ;
- ✓ La taille du ménage (les ménages de très petite taille tendent à présenter des niveaux devulnérabilité plus élevés. Mais cette situation peut varier d'une zone à une autre) ;
- ✓ Possession de biens fonctionnels : plus le ménages possède de biens moins il est vulnérable ;
- ✓ Nombre de repas pris pas le ménage la veille ;
- ✓ Principale source de revenu du ménage (les ménages dépendant de certaines sources derevenu sont plus vulnérables) ;
- ✓ Nombre de sources de revenu
- ✓ Stratégies de survie adoptées par les ménages.

Les variables indépendantes non validés pour le modèle de régression peuvent selon leur pertinence être utilisées pour la classification finale des ménages en groupes de vulnérabilités à partir de la connaissance du milieu et des donnés qualitative disponibles.

D'autres caractéristiques vérifiables au niveau des ménages peuvent également faire l'objet d'analyse et les indicateurs y relatifs peuvent être collectés par les enquêteurs à travers des questionnaires rapides. Par exemple, quelques caractéristiques qui ressortent souvent des GFDs sont les suivants : présence d'enfants en âge scolaire mais ne fréquentant pas l'école ; présence de membres du ménage malade mais n'ayant pas accès aux soins ; possession d'un champ/ accès à la terre ; filles-mères dans le ménage ; présence d'enfants souffrant de la malnutrition. Dans le cas où il n'a pas été possible de mener d'abordles GFDs, les staff EPENA peuvent déjà insérer ces indicateurs dans le questionnaire pourque si le GFD les retient après, il soit possible de les utiliser pour la priorisation.

- **Préparation/dénombrement**

Il y a deux phases de préparations/dénombrement possibles. La première est au niveau géographique. En général, les villages se trouvant sur les axes principaux sont facilement accessibles. Toutefois, il existe des populations vivant dans des sous-villages ou campements parfois en brousse dans un rayon, et sont très souvent rattachables à un village principal accessible. Souvent il y a les divisions ethniques entres les communautés qui habitent dans tels villages, donc c'estessentiel que EPENA et ses partenaires impliqués dans un exercice de ciblage visitent les villages aux alentours pour éviter de créer les conflits entre les communautés / interethniques. Alors une première étape de préparation est de s'informer auprès des chefs locaux afin d'avoir la cartographie des environs(pas plus de 5 km en brousse) hors du village principal. Cela permettra aux staffs de EPENA et ses partenaires impliqués dans l'exercice du ciblage d'identifier les ménages isolés mais à condition que la sécurité le permette. La deuxième étape est un dénombrement à l'intérieur des villages. Pendant la phase de préparation de l'enquête de vulnérabilité, les enquêteurs

doivent rapidement dénombrer toutes les maisons du village.

Ceux-ci doivent être répartis entre les membres de l'équipe, pour éviter toute duplication potentielle. Cette étape devrait également aider à empêcher que des résidents d'autres localités n'apparaissent dans le village pendant l'exercice de recensement, en le conduisant sans que la communauté concernéeait été avertie au préalable. Afin de réduire les risques de duplication de membres de ménages entre ménages, le staff de EPENA/et ou les Partenaires de mise en œuvre (Cooperating Partner/ CP) peuvent marquer à l'encre indélébile l'index de 100% des membres du ménage dénombrés (adultes et enfants).

- **Porte à porte**

Le personnel de EPNA élaborera un questionnaire basé sur les étapes susmentionnées. Le personnel de EPNA doit programmer ce questionnaire dans ODK /MoDA et fournir des tablettes au Cooperating Partner (CP), et puis formera le staff de CP. Idéalement,la formation devrait être suivie d'un test ; ceux qui obtiennent les meilleurs résultats sont retenus comme chefs d'équipe ou superviseurs; ceux qui ont de bons résultats sont retenus comme enquêteurs, et les pires résultats sont rejetés et ne participent pas aux étapes suivantes.

Les données seront collectées par les recenseurs du CP, et seront transmises automatiquement aux servers de EPNA. Les enquêteurs procéderont systématiquement aux interviews des ménages, porte à porte, pour collecter les données sur chacune des variables ci-haut décrites et reprises dans leur questionnaire. Les enquêteurs doivent toujours utiliser la même définition d'un ménage : Il se définit comme « un groupe d'individus, apparentés ou non, vivant généralement dans la même concession ou dans le même bâtiment et partageant leurs repas, mettant en commun les éléments essentiels à leur niveau de vie, sous la responsabilité d'un chef dont l'autorité est reconnue par tous les membres ».

La qualité de la collecte des données est fondamentale pour la réussite de l'enquête et du ciblage. Bienque ces directives ne se focalisent pas sur la formation des enquêteurs, il est critique que cette étape soit réalisée soigneusement.

Taille des ménages

La collecte d'informations sur cette variable n'est pas une question aisée.

Observation directe : L'enquêteur doit enregistrer des caractéristiques détaillées du ménage, y comprisle nom, le prénom, le sexe et la date de naissance (ou l'âge) de chaque membre du ménage. Il est compréhensible que certains membres du ménage ne soient pas présents lors de cette visite, car cela n'a pas été annoncé à l'avance. Les enfants peuvent être à l'école, les membres plus âgés du ménage peuvent être au travail. Un membre ou plusieurs membres du ménage peuvent être à l'hôpital, etc. Par conséquent,le nombre de personnes physiquement présentes dans le ménage n'est pas un déterminant de la taille réelle du ménage.

Documents d'identité : Les enquêteurs devraient exiger la carte d'identité de chaque ménage interviewé et enregistrer les numéros des cartes d'identité de tous les ménages qui en ont. Cela devrait être une question obligatoire dans l'outil de collecte de données. Si personne dans le ménage ne possède une carte d'électeur, ou une pièce d'identité officielle, les enquêteurs peuvent utiliser autres pièces d'identitéstelles que : les cartes de vaccinations, les cartes de baptême, les cartes de centres de santé, etc.

Combinaison des techniques : Les enquêteurs doivent être formés pour être en mesure d'utiliser une combinaison de techniques (exemple : observation directe et triangulation des sources d'informations) pour vérifier efficacement les données fournies par les ménages. Lorsque les questions sont liées à des caractéristiques observables et / ou aux actifs du ménage, les enquêteurs doivent viser à vérifier physiquement les réponses dans la mesure du possible.

Bien que le nombre de personnes présentes ne soit pas un déterminant de la taille du ménage, l'enquêteur doit poser des questions de **manière critique**. Si, par exemple, un enfant d'un an et deux ans est absent du ménage, l'enquêteur devrait demander où il se trouverait pendant la journée.

- **Analyse des données**

L'analyse des données collectées permet de générer le SCAp pour chaque ménage enquêté. En utilisant les poids résultant de l'analyse de régression, les caractéristiques collectées lors de l'enquête ménage sont pondérées et forment un score numérique final. Les seuils qui sont utilisés pour la classification des ménages en classes de consommation alimentaire : pauvre, limite et acceptable pour le SCA, sont les mêmes qui sont utilisés pour le SCAp. Les résultats de SCAp doivent être triangulés avec les autres indicateurs, pour vérifier que les variables s'alignent. Par exemple, les ménages avec unSCAp pauvre devraient avoir un rCSI très haut, et/ou part de dépenses alimentaires très élevé. Ci-dessous, l'exemple de l'indice de stratégie de survie (reduced Coping Strategy Index-rCSI) est donnépour montrer comment classifier les ménages enquêtés en quatre catégories de vulnérabilité :

1. **Les ménages très vulnérables** ont une consommation alimentaire pauvre ; Généralement ce groupe de ménages présente également une vulnérabilité économique très élevée (rCSI> 30), en raison de leur incapacité à se procurer de la nourriture ;
2. **Les ménages vulnérables** sont ceux qui ont une consommation alimentaire pauvre ou limite et ont en même temps une vulnérabilité économique élevée (20>rCSI<=30) ;
3. **Les ménages modérément vulnérables** ont une consommation alimentaire limite avec une

difficulté d'accès économique moyenne (10 >rCSI<=20) ;

4. **Les ménages peu ou pas vulnérables** ont une consommation alimentaire acceptable et ont également un meilleur accès économique à la nourriture (rCSI<=10).

D'autres variables peuvent être combinées afin d'affiner la classification selon leur pertinence : présence de personnes malnutries dans le ménage ; déplacement récent ; ménage agricole mais production agricole inexistante ou faible, etc. Les ménages qui sont dans les catégories de « Très vulnérables » et « Vulnérables » sont ceux quipeuvent être sélectionnés pour l'assistance.

2.3.4. Combinaison des approches

Les deux approches combinées et la consultation avec un comité de la communauté bénéficiaire de l'assistance devraient permettre d'atténuer les risques d'erreur d'inclusion ou d'exclusion[4]. Par exemple, si un ménage n'a pas été classé comme vulnérable selon les critères quantitatives (combinaison du SCAp et du rCSI), mais il répond à plusieurs critères de vulnérabilité ressortis lors des focus group, on pourra le considérer comme vulnérable et l'inscrire dans la liste des bénéficiaires. Ce processus veut dire qu'ilfaut faire recours a plusieurs variables pertinentes pour affiner/corriger la classification.

Là où c'est possible, le staff de VAM peuvent aussi présenter les résultats et les autres collègues / staffde CP peuvent aider à faire un redressement, pour qu'à la fin du processus on ait une liste qui résulte de plusieurs étapes de vérification et plusieurs sources d'informations.

Comme noté ci-dessous, à la fin du processus, si le pourcentage de ménages vulnérables est égal à ou dépasse 90%, EPNA devrait solliciter une assistance aux partenaires, même si un pourcentage <10% fait partie des autres catégories (moins vulnérable ou pas vulnérable). En effet, ce contexte suggère que la vulnérabilité est quasi généralisée et il y a faible risque d'erreur d'inclusion. Ceci pourrait par ailleurs éviter de créer les tensions communautaires.

Assistance blanket

Si un minimum de 90 % des ménages dans la zone en question est considérés vulnérables ou très vulnérables, tous les ménages (100 %) recevront l'assistance alimentaire afin de prévenirdes tensions dans la communauté et également pour éviter tout exclusion des ménages vulnérables.

NB : si la collecte de données couvre une large zone géographique, il faudra analyser les données géographiquement désagrégées, au lieu de faire la moyenne entre les villages car ilpeut y avoir des différences importantes entre les villages.

[4] Les erreurs d'inclusion portent à inclure dans bénéficiaires des ménages qui ne sont pas vulnérables et donc n'ont pas besoin d'assistance. Par contre, les erreurs d'exclusion portent à écarter des ménages ayant besoin d'assistance.

2.4. Mise en œuvre : établir des listes ou enregistrer les bénéficiaires

L'assistance elle-même doit être fournie en fonction de la taille du ménage, et, en absence de vérification des déclarations des ménages. Cela atteint un plafond de 5, qui est la taille moyenne en RDC selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS). Ainsi, en l'absence de vérification biométrique, si un ménage a une taille de 6 personnes, il recevra une assistance pour une taille de 5.

Toutefois, fournir une ration standard (par exemple, pour 5 personnes) à tous les ménages comporte un risque d'encourager la manipulation de la composition du ménage, pour créer des ménages multiples et plus petits. Une mauvaise gestion de la question de la taille des ménages peut conduire à une erreur d'inclusion et au gonflement des chiffres des bénéficiaires, qui peutconduire à une utilisation inadéquate de l'assistancedistribuée à certains ménages.

Pour ce faire la taille réelle du ménage (dénombrée) devrait être utilisée pour les distributions en vivres (nature). Les cycles d'assistance qui vont suivre doiventêtre basés sur les tailles réelles et vérifiées du ménage.Ici, il est essentiel que tous les enquêteurs aient été correctement formés sur la définition d'un ménage, et l'appliquent lors des visites à domicile. Dans la mesure du possible, à ce stade, EPNA peut envisager l'implication des comités communautaires et / ou des parties prenantes (comme le chef de village) qui peuvent servir à vérifier les déclarations des ménages.

Par conséquent, avant la deuxième distribution, les bénéficiaires qui ont été sélectionnés pour recevoir l'assistance doivent être appelés à un point d'enregistrement. À ce stade, **Tous les membres du ménage devraient être présents**. Cette fois les tailles des ménages enregistrées sur les listes des bénéficiaires devraient correspondre aux tailles réelles des ménages.

Taille déclarée : pendant l'enquête au niveau des ménages, le roster des ménages est vérifié par les enquêteurs quand c'est possible.

Taille déclarée, max 5 : Celle-ci est la taille qui est utilisée lors de la première distribution, avant defaire la vérification.

Taille réelle/vérifiée : après le processus vérification, pour les distributions 2, 3 +.

Si un ménage se présente à la distribution avec une composition de ménage complètement différente (que celle déclarée lors de l'enregistrement), ce serait le travail du personnel du partenaire sous la supervision du EPENA de déterminer les membres du ménage à enregistrer. Là encore, si possible, l'implication des comités des communautés ou des parties prenantes peut être une étape importante de vérification.

Dans la mesure du possible, les membres du ménage doivent apporter leurs cartes d'identité ou tout

autre document officiel d'identification avec eux, pour vérifier leurs déclarations.

Si possible, SCOPE doit être utilisé pour enregistrer les informations biométriques des membres de la famille qui ont au moins 5 ans. Pour les enfants de moins de 5 ans, le doigt peut être marqué avec une encre indélébile, qui doit rester en place pendant toute la durée de l'exercice d'enregistrement.

Pour une distribution d'urgence unique de trois mois, il peut ne pas être rentable d'utiliser SCOPE. Dansce cas, l'index de chaque membre du ménage inscrit doit être marqué à l'encre indélébile, qui doit resteren place pendant toute la durée de l'exercice d'enregistrement.

Une fois enregistrés les ménages recevront un jeton avec la taille de leur ménage enregistrée à présenter lors de la deuxième distribution. Le jeton sera donné le jour avant la distribution et donc après le téléchargement et le traitement des données collectées lors de l'enregistrement. La réception du jeton est la confirmation que le ménage fait partie de la liste des bénéficiaires - les listes des bénéficiaires nedoivent pas être affichées afin d'éviter de publier les noms des ménages qui recevront de l'assistance. Les jetons doivent être distribués à la communauté en annonçant le nom des ménages un par un.

Mise en œuvre : quand il est acceptable de remplacer les ménages bénéficiaires ?

En cas d'absence sur les sites de distribution de vivres, CP doit renvoyer la nourriture à l'entrepôt. Dans certains cas exceptionnels précédents (par exemple, la nourriture est toute déchargée, les camions sont partis et unetrès petite quantité de nourriture reste), un mécanisme communautaire a été utilisé pour identifier les ménages vulnérables qui peuvent remplacer les bénéficiaires absents.

Celui-ci ne peut être approuvé que dans des circonstances exceptionnelles et doit être systématiquement suivi (à lafois les ménages absents et les remplaçants).

Cette stratégie sera approuvée dans des circonstances exceptionnelles, et seulement en cas d'assistance en nature et jamais dans le cas d'assistance en espèce (cash).

2.5. Mécanisme de plaintes et feedback et évaluation (CFM)

Un comité des plaintes et de feedback (Complaints and Feedback Mechanism/Mécanisme de plaintes et feedback - CFM) doit être mis en place pendant tout le processus du ciblage, même avant le début de la collecte des données. La possibilité d'avoir des informations additionnelles, de fournir des feedbacks ainsi que de porter plainte, devra être annoncée à la communauté aupréalable à travers des moyens de communication en temps opportun.

Etude de Cas : Intégration de la communauté à Kalemie

Pendant le ciblage à Kalemie, l'équipe se réfère au comité local sous la supervisiondu chef pour assurer leur adhésion au processus de ciblage. Le village affecte 1 à 2 membres du comité à chaque enquêteur pendant le dénombrement et pendant l'enregistrement. Cela garanti la validation du recensement par le village.Un Procès-Verbal est signé par le partenaire et le chef de village retraçant les statistiques du recensement. Cela est aussi un outil de gestion de plainte pendant les distributions.

Dans la mesure du possible, l'intégration des membres de la communauté tout au long du processus de ciblage aidera à réduire le nombre de plaintes reçues. Si un ménage a une vraie plainte concernant les membres qui ontété / n'ont pas été enregistrés, ils doivent le consigner avec le personnel du partenaire au comité CFM.Le personnel du partenaire doit ensuite partager toutes ces plaintes avec le personnel du EPENA. En fonction du nombre de plaintes, le personnel du EPENA et / ou le personnel des partenairesdevraient enquêter sur la composition de la famille, par le biaisde visites à domicile inopinées et de discussions informelles avecd'autres personnes dans le village.

3. ROLES ET RESPONSABILITE DES PARTIES PRENANTES

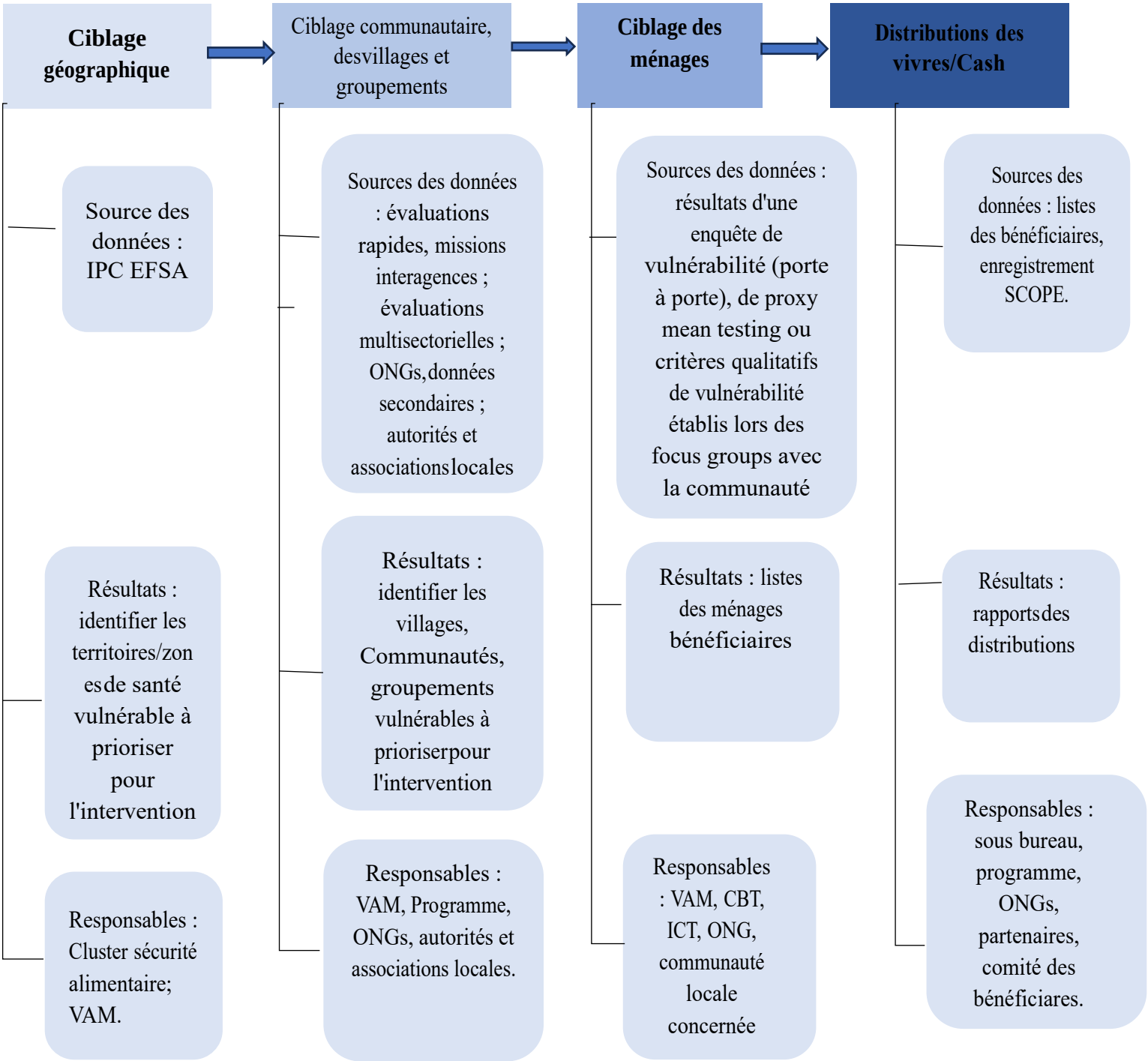


Figure 2 : Rôles et responsabilité des parties-prenantes dans le ciblage

Le ciblage est un processus qui implique différentes parties prenantes, y compris les différentes unités de EPENA, les donateurs, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales et autres acteurs dans la zone concernée ainsi que la communauté ciblée.

3.1. EPNA : les différentes unités et leurs rôles dans le processus du ciblage

3.1.1 L'unité en charge des analyses de vulnérabilité et de la cartographie (VAM)

Le VAM joue un rôle critique tout au long du processus de ciblage. Il y a une équipe au niveau du Bureau Pays et des points focaux dans tous les bureaux de terrain/Sous-Bureaux où le EPNA a une présence. L'équipe participe dans les analyses IPC. Elle organise et/ou participe, appuie techniquement toutes lesévaluations, enquêtes de sécurité alimentaire (EFSA, évaluations rapides ; missions inter- agences/sectorielles, enquêtes de marché, etc.) et de vulnérabilité, qui peut servir de source des données pour le ciblage des zones et bénéficiaires de l'assistance alimentaire du PAM et ses partenaires. En tant qu'unité technique, le rôle du VAM reste fondamentalement celui de fournir un appui technique et de fournir des recommandations et méthodes pour un meilleur ciblage basé sur des évidences.

3.1.2 Section Programme au bureau de pays

La section programme à un grand rôle à jouer dans la phase de conception et de mise en œuvre du ciblage. Elle participe à la rédaction des TdR de l'enquête et, avec l'appui de l'unité d'Achat (Procurement), elle identifie les partenaires de mise en œuvre et discute avec ces derniers des questions liées aux *Field Level Agreement* (FLA) et budget des enquêtes.

3.1.3 Bureaux de terrain

Les Sous Bureaux décident des zones d'intervention en s'appuyant sur la cartographie de l'IPC ou sur les résultats des évaluations de sécurité alimentaire (EFSA, évaluations d'urgence, inter-agence, etc..) ainsi que les informations sur la nutrition (SNSAP trimestriel) tel que discuté ci-haut.



- Ils coordonnent et supervisent la mise en œuvre sur le terrain des enquêtes de vulnérabilitéconduites par les partenaires de mise en œuvre, en affectant un personnel capable de fournirau partenaire l'appui technique dont il a besoin. Souvent, les partenaires ont besoin d'un appuitechnique dans divers aspects, y compris l'élaboration des critères qualitatifs et quantitatifsdevant servir à l'identification des bénéficiaires, la formation des enquêteurs, la supervision dela collecte des données (s'assurer que la méthodologie convenue est bien respectée sur terrain),l'analyse des données collectées, et la production des rapports des enquêtes de vulnérabilité. Lorsque les capacités de fournir un appui efficace en matière de conduite des enquêtes de ciblage ne sont pas disponibles au niveau de terrain, le Sous-Bureau concerné peut solliciter l'appui du VAM au niveau du bureau de

pays.

- Les bureaux de terrain devraient également s'assurer que des mécanismes de gestion des conflits et réclamation autours des listes des bénéficiaires et des distributions sont bien en place.

- Ils devraient être associés et assurer le suivi sur les questions de sélection du partenaire de mise en œuvre avec le Programme au niveau du bureau de pays.

3.2 Communauté bénéficiaire de l'assistance

A travers les autorités locales, les différences associations et comités des bénéficiaires (exemple dans lecas des déplacés ou refugiés), la communauté bénéficiaire devrait être impliquée dans les activités critiques du processus de ciblage, y compris la finalisation des critères de ciblage (particulièrement lorsqu'il s'agit des critères qualitatifs) et la sensibilisation de la communauté sur ces critères pour s'assurer que tous les membres de la communauté comprennent pourquoi certains sont sélectionnés pour l'assistanceet les autres ne le sont pas. La communauté des bénéficiaires peut aussi aider dans la résolution des conflits liés au ciblage et à la distribution des vivres.

Si la participation des personnes influentes de la communauté dans le processus de ciblage peut garantir une assistance paisible et la cohésion sociale, elle peut comporter en même temps les risques d'erreur d'inclusion et d'exclusion, si elle n'est pas bien gérée par EPNA et ses partenaires. En effet, quand l'exercice de sélection des ménages vulnérables et d'établissement des listes des bénéficiaires est laissé entièrement entre les mains de la communauté bénéficiaires, sans la participation active de EPNA et partenaire, il y a risque que les personnes influentes de la communauté s'imposent pour décider qui va être sur la liste et qui va être exclu. Ils seront tentés de gonfler les chiffres de bénéficiaires, y insérer les noms des membres de leurs ménages ou leurs amis, même s'ils ne répondent pas aux critères de vulnérabilité établis.

4. Aspects opérationnels et Gestion de l'information

Figure 3 : Schéma des aspects opérationnels

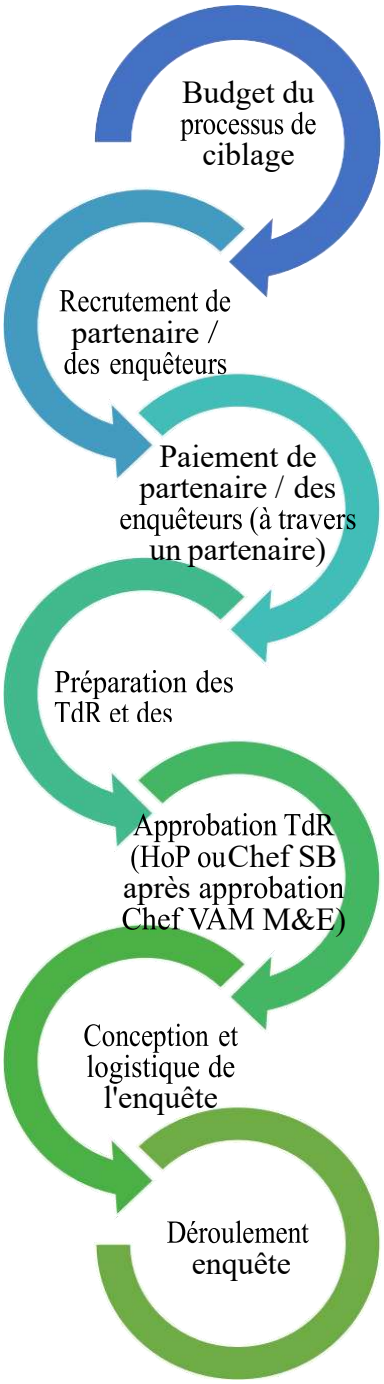
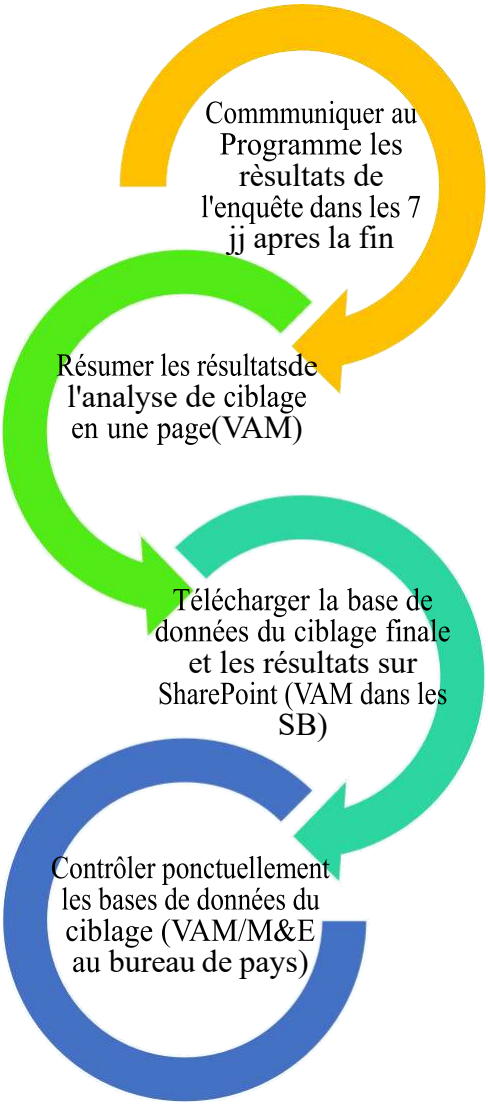
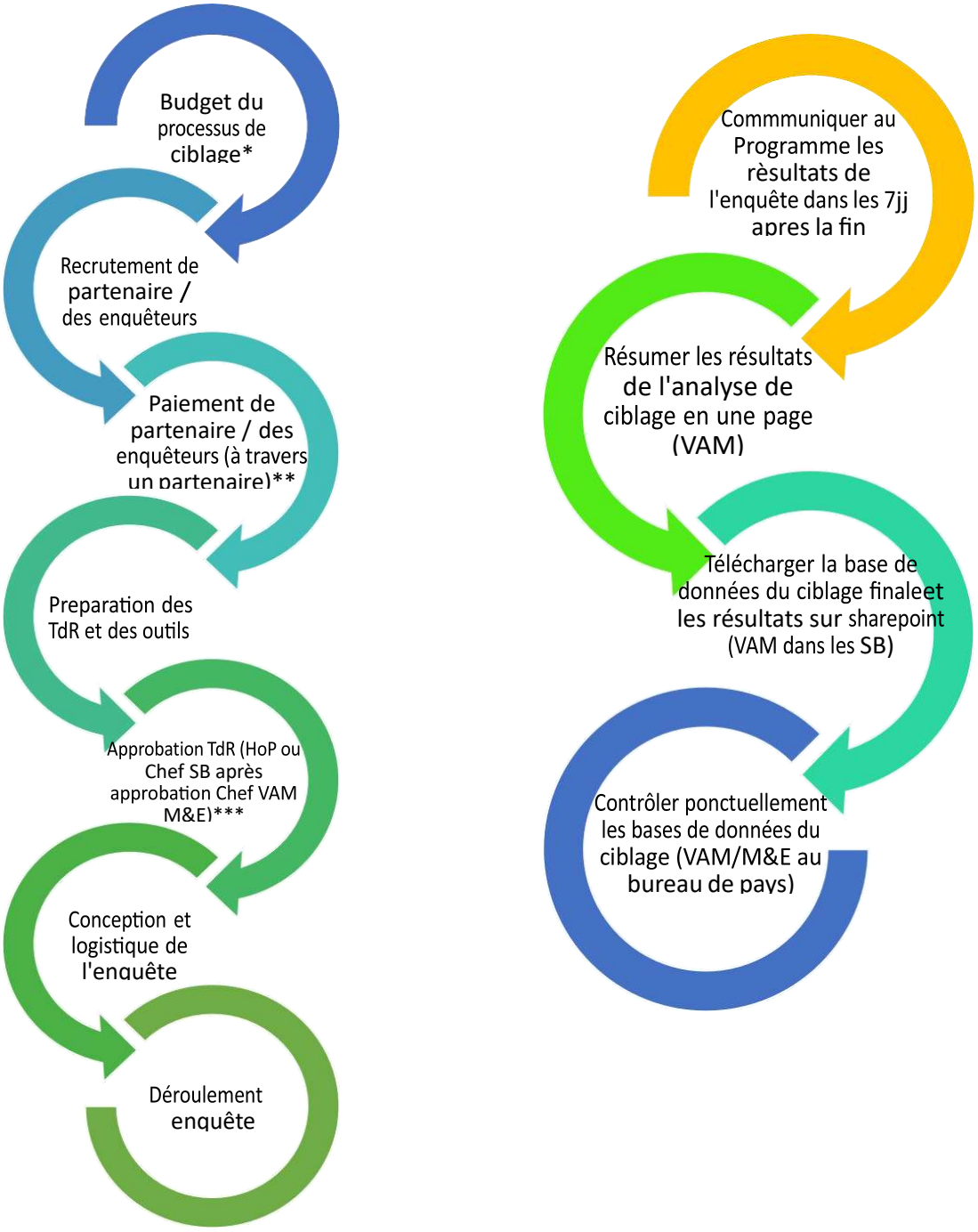


Figure 4 : Schéma de la gestion de l'information




Budget du processus de ciblage*
Recrutement de partenaire / des enquêteurs
Paiement de partenaire / des enquêteurs (à travers un partenaire)**
Preparation des TdR et des outils
Approbation TdR (HoP ou Chef SB après approbation Chef VAM M&E)***
Conception et logistique de l'enquête
Déroulement enquête
Commmuniquer au Programme les rèsultats de l'enquête dans les 7jj apres la fin
Résumer les résultats de l'analyse de ciblage en une page (VAM)
Télécharger la base de données du ciblage finaleet les résultats sur sharepoint (VAM dans les SB)
Contrôler ponctuellement les bases de données du ciblage (VAM/M&E au bureau de pays)



Toute question urgente constatée lors du processus de ciblage doit être immédiatement soulevée auprès du chef de programme, du chef de sous-bureau et/ou du responsable de la protection, selon le sujet

* **Budget** : Le budget ne doit pas inclure le paiement des guides communautaires (des personnes qui aident les enquêteurs à trouver les ménages sélectionnés). Il s'agit d'une forme de participation communautaire à l'exercice et au processus d'assistance. Ceci a été convenu entre les agences ; EPNA ne doit pas contredire ce principe, nicréer des attentes.

** **Paiement des enquêteurs** Le paiement des enquêteurs doit être effectué par un partenaire (c'est-à-dire uneONG ou une institution publique, telle que le Ministère de l'Agriculture), ou directement par EPNA si les enquêteurs sont tous enregistrés dans le système en tant que vendors. Identifier des enquêteurs qualifiés, créer des codes vendor et les garder dans un roster pourraient faciliter le processus des prochaines enquêtes. Les avances opérationnelles au personnel de EPNA ne seront approuvées que dans des circonstances exceptionnelles.

*** **Signature TdR** dépendra de trois cas :

a. Si le partenariat est signé avec une institution étatique, le représentant doit signer les TdRs comme annexe à l'MoU, quel que soit le montant.
b. Si le partenariat est signé avec une institution Non-étatique (telle qu'une ONG), le chef du SB/AO peut signer selon sa délégation de pouvoirs. Si le montant est au-delà de sa délégation des pouvoirs, le Chef de Programme au niveau du BP signera les TdRs.
c. Si le partenariat est signé avec une institution étatique avec laquelle EPNA n'a pas signé de MoU au niveau du BP, le Directeur Pays doit signer l'accord, quel que soit le